



Plateforme revendicative intersyndicale AFPA

- 1. Mise en place d'une politique nationale de Formation Professionnelle.**
Objectif : Redonner à la promotion sociale et à la reconversion leurs rangs dans les politiques de Formation Professionnelle.
- 2. Garantie de l'accès républicain de tous les citoyens sur tout le territoire à la Formation Professionnelle** et à l'ensemble des services de l'AFPA, garants de meilleures chances de réussite.
Moyens : garantir un prix de prestation à l'AFPA qui assure un service global (restauration, hébergement, accompagnement, etc..).
 - 2.1. Redonner à la pédagogie et à l'ingénierie leurs prérogatives.
Objectif : restaurer l'AFPA dans son rôle de prestataire d'ingénierie référent pour l'ensemble des organismes de formation publics.
 - 2.2. Redonner la priorité aux parcours qualifiants dans la commande publique.
 - 2.3. Mise en application du décret de l'article L 6121-2 du Code du Travail.
- 3. Sécurisation de la commande publique de l'AFPA** : sortir du carcan de la mise en concurrence en s'abritant derrière l'application du code des marchés publics et des contraintes de la directive service (**plus d'AO, ni de SIEG !**).
Objectif : pérenniser une part structurante de l'activité sur des plateaux techniques stabilisés géographiquement et durablement.
Moyens : flécher des financements de commande publique, s'assurer de la faisabilité en parachevant l'étude commandée à l'IGAS.
- 4. Mise en œuvre de la place de l'AFPA au sein du SPE (1^{er} cercle)** en application de la loi.
Moyens : faire entrer l'AFPA dans les CNEFOP et CREFOP, coordonner les acteurs du SPE particulièrement AFPA et Pôle Emploi.
- 5. Occupation de toutes les places libres** en mettant ainsi fin au scandale des places vacantes, sécurisation de la filière recrutement pour lutter notamment contre les abandons.
objectif : améliorer l'utilisation des fonds publics consacrés à la Formation Professionnelle et à l'AFPA.
- 6. Mise en place d'une filière orientation, accompagnement, insertion, socialisation.**
Objectif : préciser rôle, place et moyens de l'AFPA, en coordination avec les acteurs de la filière.
- 7. Arrêt des suppressions d'emplois**, élaboration d'un Plan d'embauches permettant de répondre aux besoins croissants de Formation Professionnelle et de services associés, maintenir le maillage territorial en s'opposant aux fermetures de sites.
- 8. Restitution de la parole au personnel de terrain** : les acteurs qui font et qui savent.
Moyens : rééquilibrer les responsabilités pour une meilleure coopération, dans le respect, entre hiérarchiques et non hiérarchiques.
- 9. Restauration d'une NAO sincère** (négociation annuelle obligatoire) traitant des augmentations de salaire et retour d'une vraie négociation sur l'amélioration des conditions de travail.

Montreuil le 29/01/2015